DIPLÔME

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels parcours Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances en formation continue

Code : LP10001B



Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
ECTS : 60

Déployabilité
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

La Licence professionnelle **Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en Assurances (CSGA)** en formation continue a pour objectif d'accompagner les **professionnels en activité** et les **personnes en reconversion** dans le développement ou l'évolution de leurs compétences dans les métiers de l'assurance.
Elle vise à former des professionnels capables de :

- analyser et traiter les risques assurantiels,
- concevoir, gérer et suivre des contrats d'assurance,
- accompagner et conseiller les clients tout au long de la relation,
- s'intégrer efficacement dans une organisation assurantielle,
- sécuriser leurs pratiques dans un environnement juridique, réglementaire et concurrentiel en constante évolution.

La formation est conçue pour concilier **exigence académique, applicabilité immédiate et valorisation de l'expérience professionnelle**.

Compétences et débouchés

Compétences métiers

- Diagnostiquer un risque et analyser une situation assurantielle
- Proposer un traitement assurantiel adapté, conforme aux règles juridiques et réglementaires
- Concevoir, gérer et suivre des contrats, avenants et sinistres
- Appliquer les exigences de conformité, de qualité et de solvabilité
- Conduire des entretiens de conseil, de vente ou d'accompagnement client
- Utiliser les outils de gestion et les systèmes d'information assurantiels

Compétences transversales

- Communication professionnelle écrite et orale
- Travail collaboratif et échanges de pratiques professionnelles
- Autonomie, prise de décision et sens des responsabilités
- Analyse et exploitation de données
- Organisation du travail, gestion de projet et respect des délais

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

La validation de la Licence professionnelle **Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en Assurances (CSGA)** repose sur une évaluation continue et professionnalisante, visant à apprécier l'acquisition progressive des compétences.
La formation est validée par :

- **le contrôle continu** des connaissances et compétences (études de cas, travaux appliqués, mises en situation professionnelles, travaux individuels et collectifs) ;
- **la réalisation d'un projet tutoré**, en lien avec une problématique professionnelle réelle ou un projet d'entreprise ;
- **la rédaction d'un mémoire professionnel**, permettant d'analyser, structurer et valoriser l'expérience professionnelle acquise ;
- **une soutenance orale**, devant un jury composé d'enseignants et de professionnels du secteur.

La validation de l'ensemble des unités d'enseignement permet l'obtention de la **Licence professionnelle (RNCP niveau 6)**.

Prérequis et conditions d'accès

L'admission à la Licence professionnelle **Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en Assurances (CSGA)** en formation continue s'adresse à des publics engagés dans un projet d'évolution ou de reconversion professionnelle.

Publics éligibles

- Salariés du secteur de l'assurance, de la banque ou de la protection sociale
- Demandeurs d'emploi engagés dans un projet de reconversion
- Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle en lien avec les métiers visés

Prérequis académiques

- Être titulaire d'un **Bac+2** (ou d'un **titre RNCP de niveau 5**) dans les domaines de l'assurance, du droit, de l'économie, de la gestion, de la banque
  ou
- Accéder à la formation par une **procédure de validation des acquis** (VAPP), sous réserve de l'étude du dossier par la commission pédagogique

Procédure d'admission

L'admission s'effectue en trois étapes :

- **Dépôt d'un dossier de candidature en ligne** (CV, parcours, projet professionnel, justificatifs)
- **Étude du dossier et phase d'admissibilité**, pouvant donner lieu à un entretien individuel en visioconférence
- **Admission définitive**, sous réserve de la signature des documents de conventionnement

Un accompagnement personnalisé est proposé aux candidats, notamment dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
40104

Date d'enregistrement au RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés
Assurance

Informations complémentaires

Type de diplôme
Licence professionnelle

Code NSF
313m - Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Codes ROME
Agent commercial / Agente commerciale en assurances[C1102]

Formacode
Assurance [41036]

Code du parcours
LP10001

Modules d'enseignement

→ Anglais de l'assurance

→ Données, IA et transformation numérique en assurance

- → Économie du risque et de l'assurance
- → Expérience professionnelle
- → Fabrication collaborative et culture maker : création en arts numériques
- → Fabrication collaborative et culture maker : initiation à la fabrication numérique et participation à un lieu collaboratif
- → Fabrication collaborative et culture maker : technique responsable et ingénierie low-tech
- → Fondamentaux de l'assurance
- → L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
- → Le client au coeur de la stratégie des entreprises
- → Les assurances collectives
- → Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et des collectivités
- → Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels
- → Les assurances vie du particulier
- → Management de proximité
- → Mémoire
- → Projet tuteuré
- → Stratégies des acteurs

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam